

# BACCALURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2014

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE ES

## Spécialité

Durée de l'épreuve : 4 heures + 1 heure

Coefficient : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Ce sujet comporte 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Économie approfondie, pages numérotées de 11/15 à 12/15.
- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 13/15 à 15/15

<b>Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire</b>
------------------------------------------------------------

*Il est demandé au candidat :*

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### **SUJET**

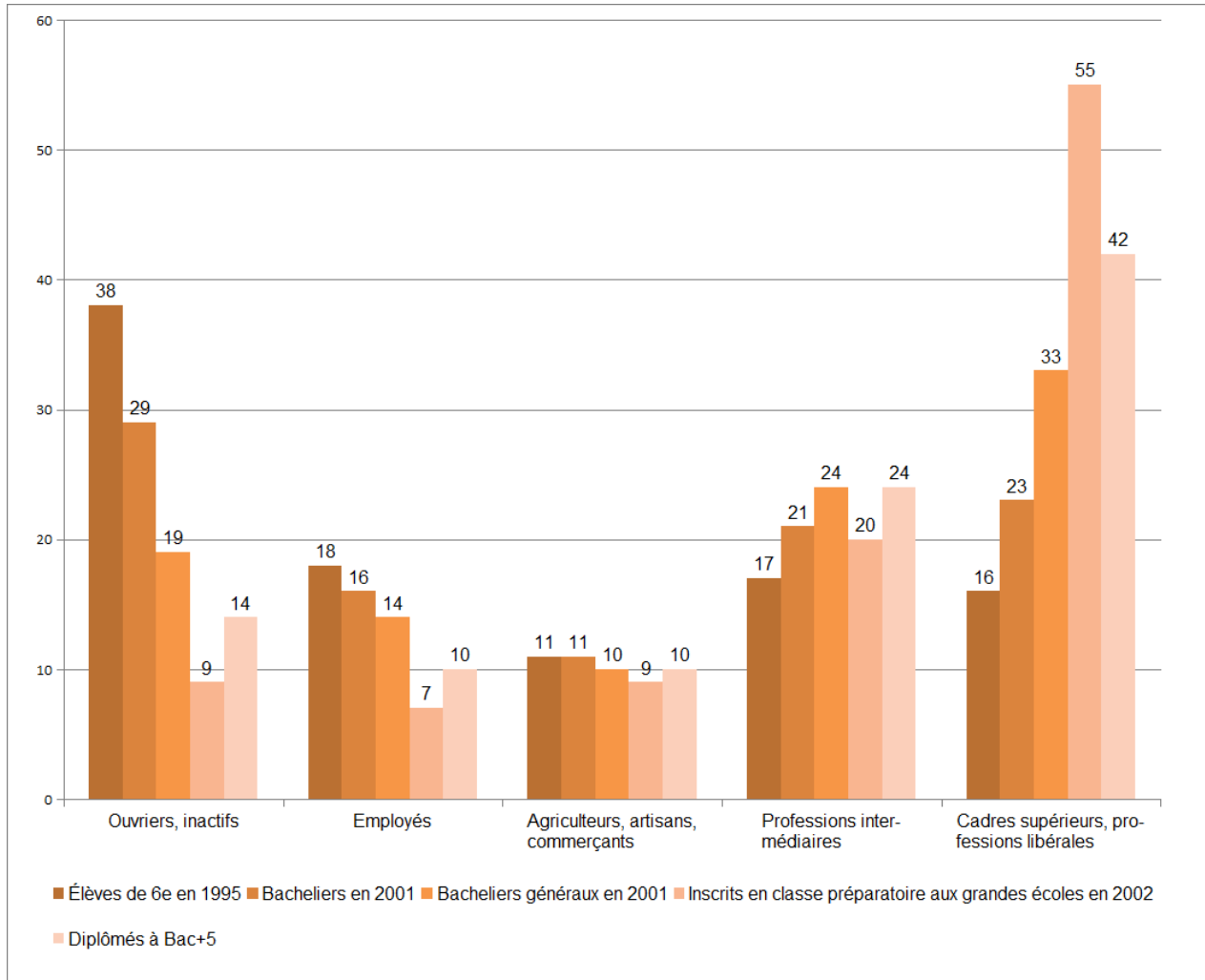
*Ce sujet comporte quatre documents.*

**Quel rôle joue la famille dans la mobilité sociale ?**

## DOCUMENT 1

De la 6<sup>ème</sup> aux études supérieures : la composition sociale des filières

%



Champ : Ensemble des élèves entrés en 6<sup>ème</sup> en 1995.

Source : d'après Ministère de l'Éducation nationale, 2010.

Lecture : En 2002, 55 % des étudiants inscrits en classes préparatoires étaient des enfants de cadres supérieurs ou de professions libérales alors qu'ils représentaient seulement 16 % des inscrits en 6<sup>ème</sup> en 1995.

## DOCUMENT 2

**Table de destinée sociale, catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père en France en 2003 (en %)**

Catégorie socioprofessionnelle du fils	Catégorie socioprofessionnelle du père						
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	22	1	0	0	0	1	4
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	6	21	6	8	7	8	9
Cadre et profession intellectuelle supérieure	9	22	52	33	22	10	19
Profession intermédiaire	17	24	26	33	28	23	24
Employé	9	9	6	9	17	12	11
Ouvrier	37	24	9	17	26	46	34
Ensemble <sup>(1)</sup>	100	100	100	100	100	100	100

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans en 2003.

Source : INSEE, 2006.

<sup>(1)</sup> Dans la mesure où les chiffres sont arrondis, il est possible que le total en colonne ne soit pas égal à 100.

**DOCUMENT 3**

[Extraits d'entretiens avec deux élèves de milieux populaires en réussite scolaire]

Erwan raconte : « Si je n'avais pas fait mes devoirs, c'était la fin du monde. C'était quelque chose que je ne pouvais pas imaginer, si jamais ça arrivait, il fallait que je me lève la nuit pour les faire, ça m'empêchait de dormir ». [...] Tout comme lui, Laura s'exécute : « J'ai jamais voulu aller à l'école sans avoir fait mes devoirs parce que je me sentais mal. » [...] Laura est prise dans un contrat moral s'enracinant dans le projet migratoire parental. Elle lie sa réussite à une dette à l'égard de sa mère : « Je me dis qu'au moins pour ma mère qui travaille [...], elle fait toujours le ménage. Je me dis qu'elle fait ça pour moi. Si je ne me donne pas les moyens de faire le meilleur, bien, qui pourra le faire pour moi ? Personne. Donc je me suis dit, ma mère est venue en France, ce n'est pas pour rien. Elle m'a donné l'opportunité de faire des choses que je n'aurais pas pu faire ailleurs, en tous les cas pas au Portugal. Donc il faut vraiment que j'y arrive. » Pour Stéphanie, un sentiment de dette s'exprime à l'égard de son grand-père. Il lui a appris à lire et à écrire avant d'entrer au CP (Cours Préparatoire).

Source : « Parcours de réussite en milieu populaire », CASTETS-FONTAINE Benjamin, *Sciences Humaines*, Octobre 2011.

## DOCUMENT 4

## Profession envisagée par les garçons en fonction de celle de leur père (en %)

Profession envisagée par les garçons de 15 ans vivant en France	Profession du père				
	Profession intellectuelle scientifique ou de direction	Profession intermédiaire	Employé administratif ou personnel de service	Agriculteur ou artisan	Ouvriers
Profession intellectuelle scientifique ou de direction	59	39	36	29	21
Profession intermédiaire	23	35	22	21	21
Employé administratif ou personnel de service	8	8	18	12	13
Agriculteur ou artisan	10	16	21	36	40
Ouvriers	0	2	4	1	4
Ensemble des répondants <sup>(1)</sup>	100	100	100	100	100
<i>Non réponse</i>	35	34	36	31	27

Champ : ensemble des jeunes garçons de 15 ans.

Source : Enquête PISA, OCDE, 2000.

Lecture : parmi les garçons dont le père exerce une profession intellectuelle, scientifique ou de direction, 35 % n'ont pas donné de réponse exploitable à la question sur le projet professionnel. Parmi les autres, 59 % envisagent de faire un métier intellectuel, scientifique ou de direction, 23 % une profession intermédiaire.

<sup>(1)</sup>Dans la mesure où les chiffres sont arrondis, il est possible que le total en colonne ne soit pas égal à 100.

<b>Épreuve composée</b>
-------------------------

*Cette épreuve comprend trois parties :*

*1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.*

*2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*

*3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

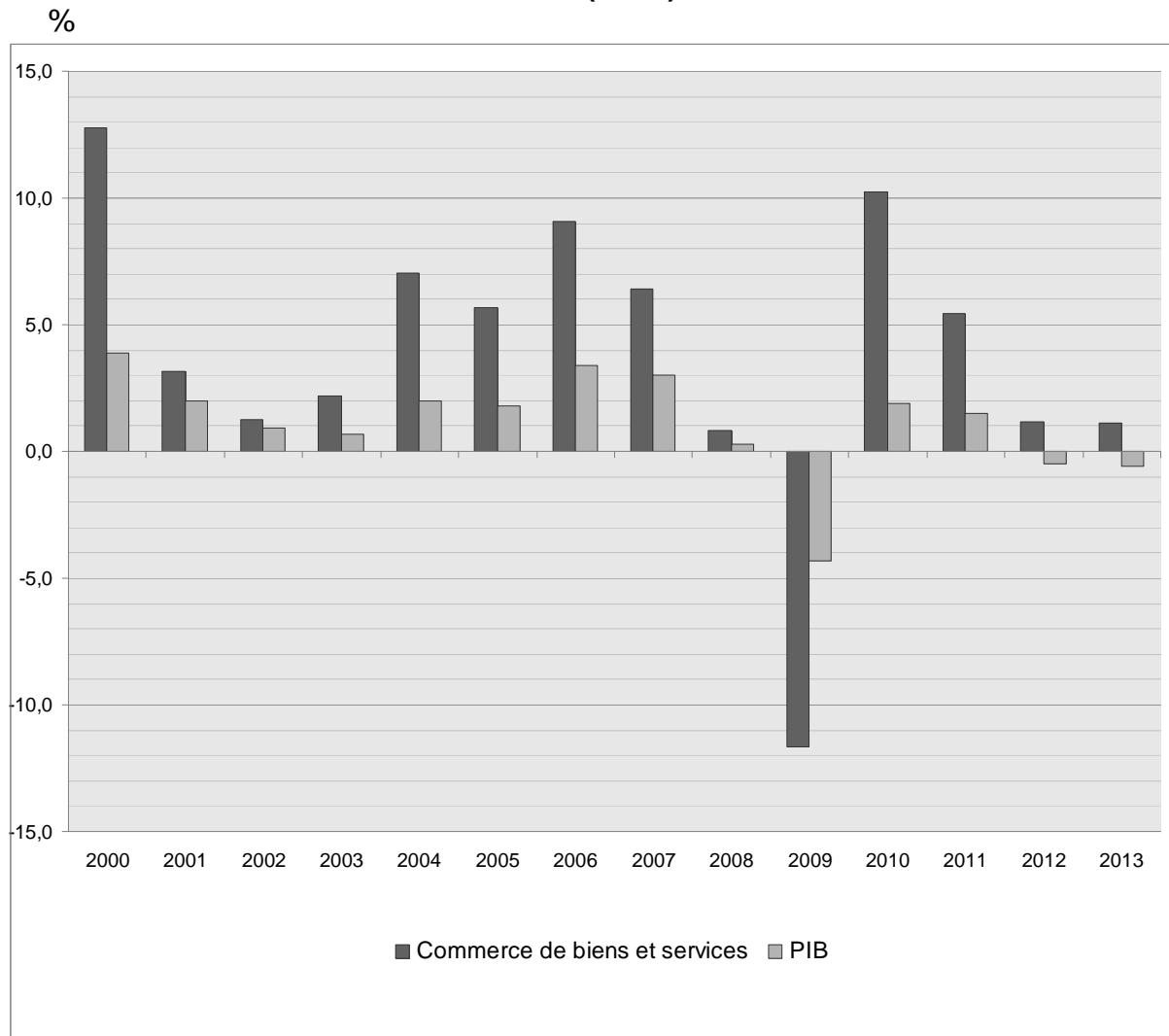
*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

**Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)**

1. Vous présenterez deux limites écologiques auxquelles se heurte la croissance. (3 points)
2. Illustrez par un exemple qu'un mouvement social peut être une forme de résistance au changement social. (3 points)

**Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)**

**Vous présenterez le document puis vous caractériserez les évolutions du commerce et du PIB de la zone euro**

**Croissance du volume du commerce de biens et services et du PIB de 2000 à 2013 (en %)**

Source : OCDE, 2013.



**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire  
(10 points)**

*Cette partie comporte trois documents.*

**À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, montrez comment le progrès technique stimule la croissance économique.**

**DOCUMENT 1**

Un effet positif des gains de productivité est l'augmentation du pouvoir d'achat, résultant de la diminution des prix ou de la hausse des rémunérations : une heure de travail nous permet de produire davantage, donc de consommer plus. Mais les gains de productivité sont également utilisés pour réduire la durée du travail, ce qui veut dire que nous ne sommes pas seulement plus riches que nos ancêtres, mais nous travaillons moins. En France, la durée du travail a été divisée par deux environ depuis la fin du XIXe siècle et cet exemple n'est pas isolé ; si bien que le nombre total d'heures utilisées dans l'économie a baissé, presque continuellement, pendant plus d'un siècle.

Source : « Où en est le progrès technique ? », PARIENTY Arnaud, *Alternatives économiques*, avril, 2013.

## DOCUMENT 2

**Contribution des facteurs de production à la croissance (taux de croissance annuels moyens en %)**

	1966-1970	1971-1980	1981-1990	1991-1995	1996-2008
<b>États-Unis</b>					
PIB	3,4	3,2	3,1	2,4	2,8
Travail	1,6	1,6	1,7	1,3	1,1
Capital	0,6	0,5	0,3	0,2	0,5
Productivité globale des facteurs	1,2	1,1	1,1	0,8	1,2
<b>Union européenne à 15</b>					
PIB	5,0	3,2	2,4	1,7	1,9
Travail	- 0,7	- 0,6	0,1	- 0,7	0,9
Capital	1,8	1,4	0,7	1,0	0,5
Productivité globale des facteurs	3,8	2,4	1,5	1,4	0,5

Source : Eurostat, 2010.

Note : il est possible, au regard des arrondis, que la somme des contributions des facteurs ne soit pas égale au total.

## DOCUMENT 3

Le progrès technique apparaît comme un bien public<sup>(1)</sup> cumulatif. C'est un bien cumulatif dans la mesure où chaque découverte s'appuie sur d'autres découvertes faites dans le passé. Selon les mots de Newton : « Nous sommes des nains montés sur des épaules de géants » ; autrement dit, il suffit d'apporter une amélioration même très mineure à un résultat important pour obtenir un résultat plus fort encore. Les inventions les plus « simples » *a priori*, semblant se résumer à une idée, certes géniale, nécessitent la mobilisation de connaissances étendues et diversifiées. Ainsi, Gutenberg, pour réaliser le premier système d'imprimerie avec des caractères mobiles, a utilisé sa maîtrise de la métallurgie (la réalisation des fontes est difficile), de la mécanique (construction de la presse). Aucune invention ne sort du vide...

Source : *Les nouvelles théories de la croissance*, GUELLEC Dominique et RALLE Pierre, 2003.

<sup>(1)</sup> Un bien public est un bien dont l'utilisation est non rivale (la consommation du bien par un agent ne se fait pas au détriment de la quantité disponible pour les autres agents) et non exclusive (tout le monde peut en bénéficier). Exemples : l'éclairage public ou le phare.

<b>ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ</b> <b>Économie approfondie</b>
------------------------------------------------------------------

*Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :*

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

**Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.**

**SUJET A**

*Ce sujet comporte un document.*

**Comment la dynamique démographique peut-elle agir sur la croissance économique ?**

**DOCUMENT**

Le rapport 2012 sur le vieillissement [...] porte sur l'évolution des dépenses publiques au cours de la période 2010-2060 en matière de pensions, de soins de santé, de soins de longue durée, d'éducation et de prestations de chômage au regard des tendances démographiques pour la période 2010-2060. Il établit que si en 2060 l'Union Économique comptera 15 millions de citoyens en plus, dans le même temps, le ratio entre les personnes en âge de travailler et celles de plus de 65 ans diminuera de moitié. Une telle situation impliquera une augmentation de 4,1 points de pourcentage du PIB et les dépenses de retraites publiques devraient augmenter de 1,5 point de pourcentage du PIB pour les dépenses strictement liées à l'âge. Les dépenses publiques consacrées aux soins de santé et aux soins de longue durée devraient augmenter quant à elles de 2,7 points de pourcentage du PIB. Selon le rapport, en tenant compte de la possible évolution à venir de facteurs de coûts non démographiques, celles-ci pourraient même atteindre 3,4 points de pourcentage du PIB.

Le document montre toutefois d'importantes variations entre les États membres, en grande partie en fonction de la progression de chaque pays sur la réforme de leurs systèmes de retraite.

Source : Rapport 2012 sur le vieillissement, représentation des institutions françaises de sécurité sociale auprès de l'Union Européenne (REIF).

<b>ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ</b> <b>Économie approfondie</b>
------------------------------------------------------------------

### SUJET B

*Ce sujet comporte deux documents.*

#### Comment les entreprises peuvent-elles exercer un pouvoir de marché ?

#### DOCUMENT 1

L'Autorité de la concurrence souligne que les producteurs pourraient « sortir par le haut » de la crise du lait par une meilleure valorisation de leurs produits. Ainsi le lait biologique est vendu plus de 10 centimes plus cher par litre que le lait conventionnel. Même s'il ne s'agit pour le moment que d'un marché de niche<sup>(1)</sup>, il reste à conquérir par les producteurs français puisque 30 % des laits biologiques consommés en France sont importés.

Il faut également relever que le lait pourrait être valorisé auprès des consommateurs par un étiquetage permettant d'identifier l'origine ou par un label du type « lait de France », dont la compatibilité avec le droit européen reste toutefois à examiner. Enfin, l'Autorité estime indispensable de renforcer le pouvoir de négociation des producteurs dans la filière par la concentration de l'offre, dont les formules sont très variées, mais qui ont pour point commun de toutes viser au regroupement des producteurs, pour peser dans la négociation avec les collecteurs.

Source : « Filière laitière : à la recherche d'une nouvelle régulation », *Rapport d'information du Sénat*, octobre 2009.

<sup>(1)</sup> Marché de niche : marché ciblé sur un petit nombre de consommateurs.

#### DOCUMENT 2

#### Évolution de la part de marché <sup>(1)</sup> du lait biologique dans les ventes totales de lait en grandes et moyennes surfaces

	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012 (1er semestre)
Part de marché (valeur) en %	3,5	4,7	5,7	6,4	7,8	10,4	10,9
Part de marché (volume) en %	2,2	3,1	3,8	4,4	5,2	7,1	7,7

Source : Centre national interprofessionnel de l'économie laitière, 2012.

<sup>(1)</sup> Part de marché : pourcentage des ventes de lait biologique dans le total des ventes de lait en France dans les grandes et moyennes surfaces.

<b>ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ</b> <b>Sciences sociales et politiques</b>
-----------------------------------------------------------------------------

*Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :*

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

**Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.**

### SUJET A

*Ce sujet comporte deux documents.*

**Montrez que les répertoires de l'action politique sont variés**

#### DOCUMENT 1

**Les dates des prochaines élections en France.**

Date	Élection	Durée du mandat	Dernières élections
20 et 30 mars 2014	Municipales	6 ans	2008 (9 et 16 mars)
25 mai 2014	Européennes	5 ans	2009 (7 juin)
2015	Départementales	6 ans	Cantonales de 2008 ou 2011 selon les départements
2015	Régionales	6 ans	2010 (21 mars)
2017	Présidentielle	5 ans	2012 (22 avril et 6 mai)
2017	Législatives	5 ans	2012 (10 et 17 juin)

Source : Direction de l'information légale et administrative et Ministère en charge de l'intérieur, mise à jour de septembre 2013, Service-Public.fr.

## DOCUMENT 2

Au niveau de l'Union européenne, le répertoire dit du lobbying serait privilégié par rapport à celui de l'action protestataire plus difficile à mettre en œuvre [...]. La prééminence du rôle de l'expertise favoriserait ainsi les coalitions capables de mobiliser des ressources juridiques, comme dans le cas des politiques environnementales au niveau européen, porteurs de changements dans les politiques publiques. La réussite différentielle des groupes renvoie alors à leur plus ou moins grande distance par rapport au pouvoir et à leur plus ou moins grande dextérité<sup>(1)</sup> dans la manière de faire entendre des revendications. Les « forts », plus proches du pouvoir, n'auraient pas besoin d'engager d'actions protestataires pour se faire entendre et pourraient contribuer à la définition des objectifs politiques. Les « faibles », définis par leur éloignement du pouvoir, voire par leur exclusion politique, comme dans le cas des mouvements pour les droits civiques des Noirs aux États-Unis, ou dans celui des migrants en Europe, n'auraient d'autres moyens pour faire valoir leurs intérêts que de recourir à des formes spectaculaires d'action ou à des mises en scandales pour mobiliser les médias et l'opinion publique.

Source : « *Mouvements sociaux, groupes d'intérêts et politiques publiques* », MICHEL Hélène, extrait de *Politiques publiques*, BORRAZ Olivier et GUIRAUDON Virginie, 2010.

<sup>(1)</sup> dextérité : habileté.

## ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

### Sciences sociales et politiques

#### SUJET B

*Ce sujet comporte un document.*

**Quels sont les effets de la construction européenne sur la conduite de l'action publique?**

#### DOCUMENT

Ce jeudi 31 octobre, le *Journal officiel* publie deux arrêtés<sup>(1)</sup> complétant le cinquième programme de lutte contre la pollution aux nitrates agricoles. Le premier texte finalise le programme d'actions national pour les zones vulnérables aux nitrates. Le second encadre les programmes d'actions régionaux applicables aux zones les plus vulnérables. Ces textes sont pris en application de la directive<sup>(2)</sup> nitrates de 1991 qui fait l'objet de deux contentieux devant la Cour de justice de l'Union européenne. [...]

En juin, la Cour de Justice de l'Union Européenne a déjà condamné la France sur ce dossier. La Cour a jugé que l'État membre avait omis de désigner en tant que zones vulnérables plusieurs masses d'eau de surface et souterraines contenant, ou risquant de contenir, des teneurs en nitrates excessives. [...]

Reste que la publication de ces textes, qui viennent donc réformer des programmes jugés insuffisants par la Commission, ne va pas nécessairement atténuer le courroux<sup>(3)</sup> de l'exécutif européen. Initialement, le programme d'action national aurait dû entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2012. Par ailleurs, certaines mesures prévues dans le plan national constituent un assouplissement des mesures précédentes. Enfin, l'Autorité environnementale [de l'UE] a estimé [...] que *"l'absence de dispositif de contrôle serait de nature à mettre en cause l'efficacité de tout le programme"*.

Quant aux programmes régionaux ils auraient dû être finalisés pour le 1<sup>er</sup> juillet 2013. Or, ils ne le seront pas avant le printemps 2014. [...]

L'arrêté relatif aux plans régionaux fixe pour sa part le cadre du renforcement local de certaines des mesures prévues par le plan national. Il prévoit la mise en place d'un groupe de concertation afin d'établir les plans régionaux. Ce groupe rassemblera, autour des préfets de région et de départements, des représentants des chambres d'agriculture, des organisations professionnelles agricoles, des collectivités territoriales, des industries de l'agro-alimentaire, des agences de l'eau ou encore des associations de protection de la nature et des consommateurs. [...]

Source : « Nitrates : La France finalise sa réforme sous la pression de la justice européenne », COLLET Philippe, *www.actu-environnement.com*, 31 octobre 2013.

<sup>(1)</sup> Arrêté : décision ministérielle ou administrative.

<sup>(2)</sup> Directive : texte réglementaire européen.

<sup>(3)</sup> Courroux : colère.